# ASSEMBLEE GENERALE 2020.

#### Schweighouse, vendredi 27 novembre 2020 au siège de l’APAAH à Schweighouse.

La séance est ouverte à 18 H.

**Votants** : sur les 76 membres à jour de leur cotisation, 18 votent par procuration et 45 par correspondance, ce qui fait 63 votants (feuille d’émargement jointe).

***1. Allocution de bienvenue du vice-président René Ott*.**

« Bonsoir à tous,

Au nom du bureau de notre association, permettez-moi de vous remercier pour votre présence et d'avoir ainsi bien voulu répondre à la convocation pour l'assemblée générale ordinaire 2020.

Notre AG se déroule sans la présence de nos adhérents et sympathisants. Cette première est due à la situation sanitaire que traverse notre pays . Malgré tout, nous avons voulu conserver le rythme normal des Assemblées Générales en proposant le vote par procuration et par correspondance.

L’AG ordinaire se déroulera selon l’ordre du jour qui vous a été envoyé et dont je vous rappelle les divers points :

* Approbation de Procès-verbal de l’AG 2019
* Rapport moral du président + Vote sur le rapport moral
* Rapport et compte-rendu financier des trésoriers
* Rapport de la commission de contrôle des comptes
* Décharge aux trésoriers + Vote
* Election du nouveau bureau
* Nomination de la nouvelle commission de contrôle des comptes
* Fixation du taux des cotisations
* Débat :

Questions des adhérents

* Clôture de l'assemblée générale

Comme je l’ai rappelé auparavant, tous les adhérents ont la possibilité de voter par procuration ou par correspondance. En effet, suite aux mesures sanitaires, nous ne pouvions pas organiser notre AG comme nous l’aurions souhaité. Notre association a ainsi privilégié la santé de tous et respecté au mieux les consignes sanitaires.

Je sais l’attention que chacun d’entre nous porte à la santé de sa famille, de ses amis et de soi-même. Aussi, cette année sera une année particulière sur tous les plans. Au nom de l’APAAH, je souhaite une très bonne santé à tous.

Je déclare l’Assemblée Générale de l’APAAH officiellement ouverte à 18 H précises.

Je laisse la parole à notre secrétaire, M. Gabriel STREBLER.

***2. Approbation du Procès-Verbal de l’AG 2019.***

M. Gabriel STREBLER, indique que chaque adhérent a reçu le compte-rendu de l’AG 2019 et demande s’il est nécessaire de le lire et si des observations sont à porter. Ceci n’étant pas le cas, il soumet l’approbation du PV de l’AG 2019 au vote.

Le PV est adopté à l’unanimité.

***3. Rapport moral du Président Serge Kaspar.***

« Pour cette année 2020, année particulière au niveau de la santé des personnes et sa période de confinement, l’APAAH a connu une activité relativement calme.

Pourtant, notre association a poursuivi ses projets et ses aides ciblées :

* Contrat de partenariat N°3
* Soutien des Sœurs Franciscaines à Madagascar
* Don exceptionnel à l’Amicale des Pensionnaires et Amis de la maison de retraite « La Roselière »
* Partenariat N°4
* Don exceptionnel via le CCAS
* Don exceptionnel en soutien au collectif des femmes qui ont confectionné des masques lors du confinement
* Action exceptionnelle envers les résidents et le personnel de la maison de retraite sous forme d’un dessert
* Appel aux dons auprès des adhérents et via « Hello Association » afin de participer au financement du projet de la congrégation des OBLATS : construction d’un nouvel orphelinat au Vietnam. Cet appel aux dons fait suite **à l’annulation de notre concert** **annuel**.
* Au soutien annuel de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

En ce qui concerne l’association FDP-GL, l’APAAH poursuit ses deux contrats de partenariat avec une même et régulière volonté. Sur le site de votre association, vous pouvez avoir régulièrement des nouvelles de nos partenaires du « FDP-GL ».

Pour structurer tout ce travail, le bureau de l’APAAH s’est réuni six fois depuis décembre 2019 sans compter les échanges informels entre différents membres du bureau.

Pour bien visualiser notre engagement, nous avons fourni environ ***321 H 00*** heures de bénévolat qui représentent le temps consacré à faire vivre notre association. Bien entendu, cette année nous ne nous sommes pas investis au sein de l’OMSALS car aucune manifestation n’a pu avoir lieu. En comparaison, sur l’exercice précédent, en comptabilisant les activités OMSALS, nous étions à 921 H 00. Nous voyons parfaitement l’effet Covid sur nos activités.

Je rappelle que pour cette année, le manque d’activité au sein de l’OMSALS représentera un manque à gagner très important pour les finances de notre petite association.

Pour faire vivre humainement et financièrement l’APAAH, notre association peut également compter sur ses 76 membres à jour de leur cotisation. S’ajoutent à tout cet ensemble, nos diverses activités comme : ventes au marché de Schweighouse, 3 samedis précédant Noël.

Ainsi, sous la houlette de notre trésorier, nous arrivons à assurer nos diverses missions. Nous ne pouvons qu’être contents de cette gestion très saine.

Je souhaite également souligner le soutien effectif des diverses municipalités qui se sont succédées depuis la création de l’APAAH. Sans le prêt d’une salle, de matériel de sonorisation et d’éclairage, nous n’aurions jamais pu proposer tous nos concerts.

Ce soutien se concrétise encore une fois avec la possibilité d’être présent cette année encore au marché hebdomadaire du 5, 12 et 19 décembre. Grand MERCI à tous les acteurs municipaux qui nous ont toujours soutenus, notamment M. le Maire, ses Adjoints et le service technique principalement au niveau de la salle K.

**Quelles ont été nos activités de 2019-2020 ?**

L’APAAH a tenu un stand proposant des décorations de Noël, des gâteaux de Noël et du vin chaud sur trois samedis consécutifs : **les 30 novembre, 07 et 14 décembre 2019**. Cette année nous renouvellerons l’opération. Nous y serons présents les 5, les 12 et 19 décembre 2020. Outre les traditionnels « gâteaux de Noël » préparés par les membres du bureau ou des adhérents, nous vous proposerons du poivre de Madagascar grâce à Marie-Thérèse, des objets artisanaux en bois confectionnés par notre ami René et divers autres articles. Anny et Marie-Odile nous ont gratifié d’objets en tissu ou autre. Nous comptons bien évidemment sur votre passage.

**Janvier 2020**, deuxième versement de 1200 € dans le cadre du contrat de partenariat N°3 avec l’association FDP-GL (paiement salaire formateur)

**Janvier 2020**, versement d’une somme de 500 € pour soutenir l’action des Sœurs Franciscaines à Madagascar dans un orphelinat

**Janvier 2020**, versement d’une somme de 500 € à l’Amicale des Pensionnaires et Amis de la maison de retraite « La Roselière » pour l’achat d’un carport

**Février 2020**, premier versement au FDP-GL d’une somme de 375 € en complément de 960 € versés annuellement sur notre compte par une donatrice destinée au contrat de partenariat N°4 projet « Soutien Social et Familial ».

**Février 2020,** versement au CCAS de 300 € afin d’aider une famille sinistrée de notre commune

**Mai 2020**, versement de 300 € au collectif de femmes ayant confectionné des masques durant le confinement

**Mai 2020**, achat de pâtisserie (éclairs) pour les résidents et le personnel de la maison de retraite « La Roselière »

**Novembre 2020**, versement d’une somme de 400 € à la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.

Suite au confinement, toutes les manifestations organisées par l’OMSALS ont été annulées. Ainsi, notre association n’a pas été sollicitée et de fait n’a pas eu de lavage de T-Shirts ou autre à faire. Pour l’association, je rappelle que c’est un manque à gagner conséquent : plus de 2000 €.

Malgré tout, nos finances étant saines, nous avons pérennisé nos soutiens à nos divers acteurs.

Toutes ces opérations vous démontrent le sérieux de l’association, la qualité de ses finances. Notre trésorier, M. Raymond MORGENTHALER, vous a présenté l’état des comptes de votre association.

En poursuivant notre activité annuelle, octobre et novembre sont les derniers mois de préparation de la vente de Noël APAAH au marché hebdomadaire de Schweighouse. Merci à tous les bénévoles, membres actifs du bureau ou adhérents préparant qui, divers objets, qui les « **bredele** » ou d’autres produits artisanaux. Merci à toutes et tous pour votre implication.

Je vous invite à vous rendre à notre stand l’un de ces trois samedis de décembre ; les 5, 12 et 19. Cette année, nous partagerons notre stand avec l’Amicale des Pensionnaires et Amis de la maison de retraite « La Roselière ». En effet, eux-mêmes, suite aux mesures sanitaires, n’ont pu réaliser aucune action dans l’établissement leur permettant de récolter des dons.

N’hésitez pas à parler autour de vous de votre association et de ses actions.

Je ne voudrais pas terminer ma présentation sans dire merci à tous les membres du bureau qui s’impliquent sans compter dans la gestion de notre association, mais également dans toutes nos autres activités. Merci aux adhérents et sympathisants, sans qui rien ne serait possible.

Cette année, le concert de Noël de la musique de l’harmonie du Cercle Catholique « FIDELITAS » est annulé. Nous remercions tout de même cette harmonie pour le soutien qu’elle nous apporte depuis quelques années maintenant.

Pour conclure, je vous propose, par votre vote, d’affirmer que notre association APAAH remplit pleinement sa mission telle que définie dans les statuts. Nous pourrons ainsi certifier que les engagements pris lors de notre assemblée générale constitutive ont été respectés. »

 ***4.Vote sur le rapport moral.***

Le rapport moral est adopté à l’unanimité.

## 5. Rapport et compte-rendu financier par le trésorier, Raymond Morgenthaler.

Situation au 31.10.2020 :

|  |  |
| --- | --- |
| RECETTES |  8 534,79 € |
| DEPENSES | 5 484,07 € |
| BENEFICE | 3 050,72 € |
| SOLDE EN CAISSE |  100,00€ |
| SOLDE EN BANQUE | 12 345,86 € |

## 6. Rapport de la commission de contrôle des comptes.

Les vérificateurs aux comptes, à savoir Marie-Claude Klieber et Eddy Kazmierczak (Edmée Klett étant excusé) ont pris connaissance et vérifié l’ensemble des comptes en présence du trésorier Raymond Morgenthaler en date du 4 novembre 2020. Ils en ont souligné la clarté et l’exactitude et félicitent le trésorier. Ils demandent à l’assemblée de lui donner décharge.

## 7. Décharge au trésorier.

Le compte-rendu financier est adopté à l’unanimité et décharge est donnée au trésorier.

## 8. Election du nouveau bureau.

Tous les membres du bureau se représentent. Aucun nouveau membre ne se présente. Le bureau est réélu et sa composition est la suivante :

Serge Kaspar, président René Ott, vice-président

Raymond Morgenthaler, trésorier Françoise Marchal, trésorière adjointe

Gabriel Strebler, secrétaire Marie-Thérèse Straub, secrétaire adjointe

Claudine Morgenthaler, assesseur Marie-Odile Kaspar, assesseur

Mickaël Eppinger, assesseur Robert Marchal, assesseur

Anny Ott, assesseur

***9. Désignation de la nouvelle commission de contrôle des comptes***.

Marie-Claude Klieber, Eddy Kazmierczak et Edmée Klett sont reconduits avec leur accord, pour l’an prochain par 62 voix sur 63.

## 10. Fixation du taux des cotisations.

Le montant de la cotisation pour 2021 est maintenu à 10 € par membre, par décision unanime.

***11. Clôture de l’assemblée générale.***

Faute de membres présents et de questions écrites, il n’y a pas eu débat et le président clôt l’assemblée à 18 h 30.

|  |  |
| --- | --- |
| Vu le Président : | Vu le Secrétaire : |
| KASPAR Serge  | STREBLER Gabriel |